

Ingénierie de la formation par alternance : Accompagnement de projet en éducation routière et gestion des risques

Option du Master Professionnel 2^e année



RESPONSABLE : CHRISTINE POPLIMONT, MAÎTRE DE CONFÉRENCES

Le Département des Sciences de l'Éducation de l'Université de Provence, en partenariat avec la Direction de la Sécurité et de la Circulation Routières (DSCR) du Ministère des Transports, l'Institut National de Recherche sur les Transports et leur Sécurité (INRETS), l'Institut National de Sécurité Routière et de Recherches (INSERR), propose un Master "Education et formation", Option Accompagnement de projet en éducation routière et gestion des risques.

Présentation générale

Ce Master professionnel vise :

- ▶ Un approfondissement et un perfectionnement professionnel.
- ▶ Une meilleure approche des différentes situations d'accompagnement en éducation routière et de management des risques.

Il permet d'approfondir l'ingénierie de formation par alternance, pédagogie prenant en compte le projet personnel, le retour d'expérience et son développement ainsi que les différentes problématiques et les enjeux liés au management des risques dans les organisations, à travers notamment la gestion des risques routiers ainsi que toutes les formes de risques existants dans les entreprises.

Il donne aux étudiants les moyens d'acquérir les connaissances théoriques pour développer une quadruple compétence de formateur, d'ingénieur de formation, d'expert et de consultant en gestion des risques.

Ce master met l'accent sur la connaissance des modèles théoriques, le questionnement des pratiques professionnelles, l'efficacité et l'adaptation des démarches de formation et d'accompagnement, afin d'appréhender et d'anticiper les évolutions et les changements dans les organisations et les pratiques professionnelles.

Objectifs généraux

L'objectif de ce diplôme professionnalisant est d'acquérir et de développer des connaissances et des compétences nécessaires aux pratiques de l'ingénierie de formation, du conseil et de l'accompagnement de projets intégrant les problématiques de gestion des risques dans les organisations.

Ce diplôme doit favoriser l'acquisition de trois postures professionnelles dans les organisations : **Ingénieur de formation** en Education et Sécurité Routière spécialisé en systèmes de formation par alternance, **Conseiller-expert** en évaluation et analyse des Risques Routier et **Consultant** en Gestion des Risques (risques technologiques, naturels, juridiques et économiques, sanitaires, gestion des risques routiers en entreprise).

Présentation des unités d'enseignement

Durée :

Formation théorique et méthodologique : 400 heures.

Trois stages pratiques : la durée est à négocier avec le responsable du diplôme.

Programme :

- **UE 1 : Ingénierie de la formation et apprentissage en alternance** 12 crédits
 - ▶ Formation par alternance et retour d'expériences
 - ▶ Méthodologie et ingénierie de formation
 - ▶ Modèles et théories en psychologie sociale
 - ▶ Epistémologie, philosophie et Education

- **UE 2 : Management des situations de travail** 6 crédits
 - ▶ Sociologie des organisations
 - ▶ Analyse de la tâche de travail
 - ▶ Approche systémique et théories de la complexité

- **UE 3 : Consultance, démarches d'accompagnement et d'expertise** 6 crédits
 - ▶ Outils et démarches d'audit en Evaluation
 - ▶ Méthodologie d'intervention et accompagnement
 - ▶ Postures de l'expert et du Consultant
 - ▶ Méthodologie de projet

- **UE 4 : Gestion des risques routiers** 12 crédits
 - ▶ Prévention et gestion des risques routiers en entreprise
 - ▶ Approche juridique et réglementaire des risques :
 - Juridiction de droit public et privé français et européen
 - Réglementation des entreprises
 - Plan de Prévention des risques en entreprise

- **UE 5 : Gestion des risques (technologiques, naturels...)** 12 crédits
 - ▶ Epistémologie des risques
 - ▶ Modèles et théorie de la gestion des risques
 - ▶ Typologie des risques :
 - Technologiques (chimiques, incendies, explosions)
 - Naturels (crues, inondations, glissements de terrain, séisme...)
 - Juridiques et économiques
 - Sanitaires (consommations de produits psychoactifs, risques alimentaires...)

- **UE 6 : Régulation du mémoire** 6 crédits
 - ▶ Méthodologie de recherche.
 - ▶ Accompagnement du mémoire professionnel

- **UE 7 : Régulation de stage professionnel et du projet de formation** 6 crédits
 - ▶ Régulation de stages professionnels

Organisation de la formation

Un dispositif de formation par alternance

Le cursus est organisé sur 10 mois avec :

- ▶ d'une part, des sessions d'une semaine par mois d'enseignements théoriques et méthodologiques, de travaux individuels et de groupes ainsi que des séminaires ;
- ▶ d'autre part, trois stages pratiques dans des milieux professionnels diversifiés. Ces stages sont préparés, suivis, exploités et articulés avec les apports théoriques pendant les regroupements à l'Université.

Moyens pédagogiques

Le cursus de formation comprend :

- ▶ un ensemble de cours magistraux et de conférences assurés par des universitaires et des professionnels qui offrent aux étudiants la possibilité d'acquérir des connaissances théoriques, pratiques et méthodologiques
- ▶ des travaux individuels et de groupes qui permettent aux étudiants de développer des activités d'application, d'analyse, de synthèse, de construction de stratégies d'action à partir d'études de cas
- ▶ la participation à la construction de leur propre formation.

Ces situations diverses doivent faire naître chez les étudiants une double attitude de mise à distance et d'engagement face aux différents systèmes, hypothèses ou méthodologies proposées ou analysées.

Une équipe d'universitaires et de professionnels

Professeurs, Maîtres de Conférences, ATER, assistés de professionnels hautement qualifiés, assurent les enseignements dans cette formation.

La participation conjointe d'universitaires et de professionnels garantit à cette formation l'émergence d'un véritable travail de questionnement distancié des pratiques professionnelles par le développement de la complémentarité des approches théoriques, pratiques et méthodologiques.

Le mémoire professionnel

A l'issue de la formation, le candidat présente un mémoire professionnel d'une soixantaine de pages (hors annexes et bibliographie). Il choisit le thème et un directeur de mémoire pour l'accompagner, en accord avec le responsable du diplôme. Ce mémoire professionnel est une épreuve de synthèse de la formation écrite et orale.

Centré sur une problématique d'intérêt professionnel, il allie les exigences d'un travail universitaire de problématisation et de théorisation des situations professionnelles, puisqu'il s'agit d'écrire, d'analyser et d'interroger une situation professionnelle avec un regard critique, enrichi des apports de la formation et des lectures personnelles.

Public concerné

Cette formation est ouverte :

- ▶ Aux professionnels de l'enseignement de la conduite (B.E.P.E.C.A.S.E.R., B.A.F.C.R.I., B.A.F.M.) ;
- ▶ Aux intervenants privés ou publics dans le domaine de la Sécurité et de l'Éducation Routière ;
- ▶ Aux animateurs ou ingénieurs Sécurité dans les organisations publiques et/ou privées... ;
- ▶ Aux formateurs et ingénieurs de formation.

Conditions d'accès

La Commission pédagogique constituée des responsables de parcours décide de l'accès en 1^{ère} année du Master :

- ▶ pour tout titulaire d'une Licence (180 crédits), acquise dans une Université française ou étrangère (ou tout titulaire d'un diplôme supérieur)
- ▶ par dispense de diplôme (loi 1985), pour les titulaires d'un diplôme BAC + 3 autre qu'une licence :
- ▶ par la Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E.) – loi de 2002.

Important : Un accès direct en 2^{ème} année du Master Professionnel est maintenu pour des candidats ayant au minimum un Bac + 3 (Licence ou équivalent) et 3 ans d'expérience professionnelle dans des postes de responsabilité.

L'effectif

Les groupes sont constitués d'une vingtaine de participants, sélectionnés en fonction de leurs motivations, de leurs projets dans le champ de l'éducation routière, ainsi que de leurs qualités relationnelles.

Compétences développées

- ▶ Accompagnement dans l'élaboration et la réalisation de dispositifs de formation en alternance adaptés à des publics variés ;
- ▶ Problématisation de l'expérience, modélisation de sa pratique ;
- ▶ Méthodologies d'intervention et d'accompagnement dans les organisations ;
- ▶ Connaissance des enjeux et des problématiques des risques et des risques routiers ;
- ▶ Analyse des besoins, accompagnement de projet, coaching ;
- ▶ Communication inter-personnelle et de groupe.

Validation du diplôme

L'obtention du master est subordonnée à plusieurs exigences :

- ▶ La réussite des épreuves organisées pour valider chaque module de formation (les résultats sont rattrapables jusqu'en septembre) ;
- ▶ Le respect du contrat individuel passé avec le responsable du diplôme en ce qui concerne les stages (nombre, lieux, objectifs) ;
- ▶ Le mémoire professionnel doit être soutenu devant un jury composé du directeur de mémoire, d'un universitaire du département, d'un professionnel ;
- ▶ La commission de validation délivre le Master au regard des différents résultats.

Renseignements

▶ **Université de Provence**

Département des Sciences de l'Éducation
1 avenue de Verdun - 13410 LAMBESC
Tél. 04 42 57 17 17
Mél. accueil.scelambesc@up.univ-aix.fr

▶ **Avec l'aide de professionnels :**

Eric DEMAZOIN - Association APAISER
6 rue des Fabres - 13001 MARSEILLE
Tél. 06 61 33 47 47
Mél. association.apaiser@free.fr